



Ville de Cagnes-sur-Mer

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SERVICE DES VACCINATIONS

☎ 04.93.22.19.18



Conseil Général des Alpes Maritimes
Direction de la Santé et des Solidarités
Service des Actions pour la
Maternité et l'Enfance

VACCINATIONS

SEANCES PUBLIQUES GRATUITES

Les séances de vaccinations dites obligatoires ou recommandées, (adultes et enfants), auront lieu au :

P.M.I (Protection Maternelle Infantile)
13, Allée des Bugadières – Le Marengo
06800 CAGNES SUR MER

en présence du Médecin Vaccinateur assisté de l'Infirmière du Service des Actions pour la Maternité et l'Enfance de la D.S.S. et du Service des Vaccinations de la Ville de CAGNES SUR MER.

CALENDRIER 2010/2011

Horaires : 16 H à 17 H 45
(ADULTES & ENFANTS, CARNET DE SANTE OBLIGATOIRE)

- Jeudi 16 septembre 2010
- Jeudi 21 octobre 2010
- Mardi 16 novembre 2010
- Mardi 14 décembre 2010
- Mardi 18 janvier 2011
- Mardi 15 février 2011
- Mardi 15 mars 2011
- Mardi 12 avril 2011
- Mardi 17 mai 2011

Les enfants mineurs non accompagnés, devront obligatoirement être munis d'une autorisation parentale et du carnet de santé.